



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

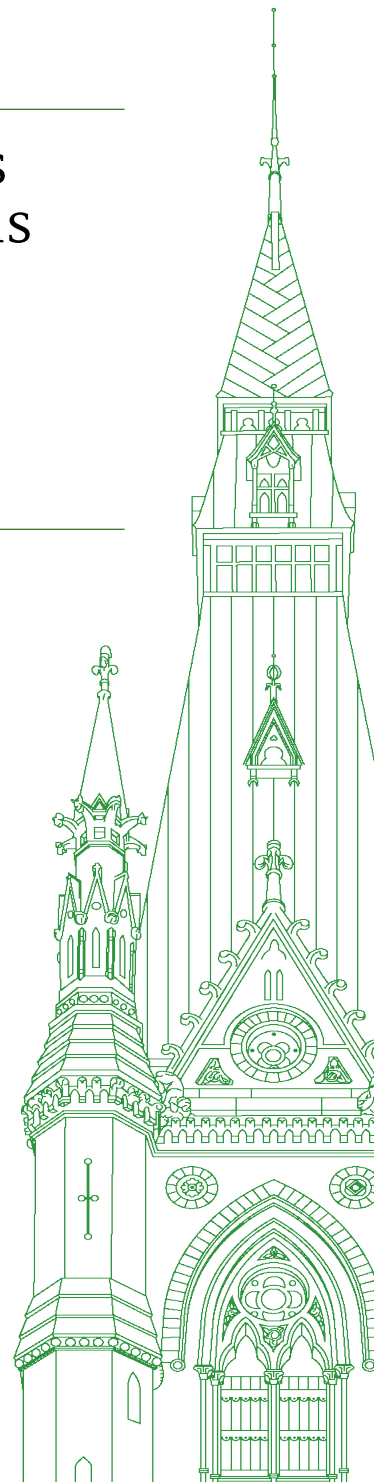
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 020

Le jeudi 4 décembre 2025

Président : Kelly McCauley



Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le jeudi 4 décembre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC)): Bonjour à tous.

Bienvenue à la 20^e séance du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(3)c) du Règlement, le Comité reprend son étude de la réponse du gouvernement à la motion portant production de documents adoptée le 20 octobre au sujet des contrats avec Stellantis.

Bienvenue, madame Piruzza. Nous vous remercions de votre patience.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Excusez-nous pour deux secondes.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Je n'entends que l'anglais. Ce n'est même pas votre voix, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Allez-y.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Je veux seulement m'assurer que tout fonctionne.

Comme vous me parlez en anglais, je vais voir si l'interprétation fonctionne.

[Traduction]

Le président: Nous avons un retour dans les oreilles. Il semble que l'anglais et le français passent sur le même canal. Quand je parle, j'entends l'interprétation de mes propos.

Je suis désolé, mais nous allons suspendre la séance pendant quelques secondes.

• (1530)

_____(Pause)_____

• (1530)

Le président: Nous sommes de retour. Je suis désolé. Je vous remercie de votre patience. Prise deux.

Je tiens à vous remercier de vous être déplacée cette fois-ci. Nous avons cru comprendre qu'il y a eu beaucoup de problèmes techniques la dernière fois, ce qui est relativement fréquent avec

Zoom à ce comité. Nous vous sommes d'autant plus reconnaissants que vous ayez pu vous joindre à nous en personne. Je suis désolé que vous n'ayez pas pu vous connecter la semaine dernière et je tiens à vous remercier tout particulièrement d'avoir patiemment enduré nos problèmes informatiques.

Chers collègues, tous ceux qui sont autour de la table ont reçu la version non caviardée de l'entente. La motion demandait que nous recevions le document non caviardé par courriel, mais l'industrie n'était disposée à nous le remettre ainsi qu'en version imprimée, et c'est ce que nous avons. Le document est confidentiel et ceux qui l'ont reçu aujourd'hui ne doivent le communiquer à personne, ni au personnel, ni à quiconque de l'extérieur.

Monsieur Gasparro, quand vous serez de retour en personne, vous recevrez une copie confidentielle en main propre. Il y a peut-être d'autres députés autour de la table qui ne l'ont pas reçu et qui ne le recevront pas à l'avenir. M. Seebach, par exemple, qui est ici aujourd'hui, l'a reçu. L'idée était que chaque personne ayant reçu le document le conserve pour son usage. La prochaine fois que nous en discuterons, si prochaine fois il y a, ce sera avec chaque député récipiendaire et non avec les autres.

Si vous avez des questions aujourd'hui, je vous demanderais de ne pas lire ce contrat ou même d'en parler. Vous pouvez évidemment poser des questions à ce sujet, mais ne dites pas, par exemple, « à la page 13, j'ai remarqué que le président du comité OGGO doit recevoir des cadeaux de Noël ». Veuillez ne pas entrer dans les détails.

Nous allons commencer par une déclaration liminaire de cinq minutes.

Encore une fois, merci de vous être joints à nous aujourd'hui. Je suis désolé pour tous les problèmes techniques que vous avez eus. Je sais que c'était frustrant pour vous, mais je suis heureux que vous ayez pu vous joindre à nous aujourd'hui en personne.

Allez-y, je vous prie.

• (1535)

Teresa Piruzza (directrice, Affaires extérieures et politique publique, FCA Canada Inc.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Distingués membres du Comité, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de me présenter devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Teresa Piruzza, et je suis la directrice des affaires externes de Stellantis Canada,

Comme vous l'avez indiqué, je n'ai pu participer à la réunion de la semaine dernière comme j'en avais l'intention, ce que je regrette. J'ai essayé de le faire, mais je n'y suis pas parvenue pour des raisons indépendantes de ma volonté ou de celle de Stellantis. J'étais toutefois en ligne avec les services de TI parlementaires pendant toute la durée de la réunion, mais malheureusement ils n'ont pas pu résoudre le problème de connexion du côté du Comité. Je sais que vous avez été frustrés par mon absence. Je l'ai été aussi.

J'espère que ma lettre de lundi a bien fait comprendre que Stellantis n'a aucune objection à ce que les membres du Comité consultent une version non caviardée de l'entente FSI — je constate au passage que vous ne l'avez pas encore reçue — moyennant des garanties de confidentialité appropriées. Ce sont des garanties qui reflètent les processus parlementaires établis, que les membres du Comité connaîtront bien.

Stellantis a toujours défendu la position selon laquelle les informations commercialement sensibles contenues dans notre entente avec le gouvernement devaient rester confidentielles. Après que le Comité a demandé au gouvernement de lui fournir une copie de l'entente, le gouvernement nous a proposé une version caviardée. Stellantis a convenu que le caviardage proposé par le gouvernement était approprié.

Nous comprenons et respectons le rôle important du Comité OGGO. C'est pourquoi nous avons accepté que l'intégralité de l'entente soit communiquée aux membres du Comité dans un cadre confidentiel. Nous espérons que cela vous permettra de faire avancer votre étude tout en protégeant la confidentialité des informations commercialement sensibles de Stellantis.

Merci.

Le président: Merci.

Nous allons commencer notre tour de six minutes par Mme Block. Je vous en prie, madame.

Vous avez la parole.

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, madame Piruzza. Je suis heureux que vous soyez des nôtres aujourd'hui.

Comme vous le savez très bien — parce que vous avez suivi les délibérations du Comité la semaine dernière —, des fonctionnaires du ministère nous ont dit que les caviardages avaient été proposés par Stellantis et avaient expliqué pourquoi chacun d'eux était nécessaire. Vous avez écrit une lettre et, dans vos propos liminaires, vous avez affirmé que Stellantis n'a jamais demandé que les documents soient caviardés.

Après que le Comité a ordonné la production des documents, qui, le premier, a parlé de caviardage?

Teresa Piruzza: Je ne peux pas parler pour les autres, mais je peux vous parler du contexte et du processus dans lesquels les ententes ont été communiquées.

Le contexte, comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, est celui de la nécessité de préserver la confidentialité des renseignements commercialement sensibles. C'est la toile de fonds contre laquelle s'inscrivent ces ententes. Je crois que c'est un objectif que le gouvernement partage également. C'est le contexte dans lequel tout cela s'inscrit.

Quand nous avons été informés que le Comité a demandé à voir l'entente, le gouvernement a fourni une version caviardée que nous avons examinée et acceptée, encore une fois parce que le caviardage respectait nos renseignements commerciaux.

Kelly Block: Comment conciliez-vous votre témoignage d'aujourd'hui avec celui que nous avons entendu des représentants d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ISDE, lors de leur comparution ici? Je vais vous répéter ce qu'ils nous ont déclaré: « Cependant, je peux dire que, lors de nos discussions avec Stellantis, celle-ci nous a expliqué, pour chaque caviardage, pourquoi elle estimait nécessaire que ces renseignements soient protégés d'un point de vue commercial. Nous étions à l'aise avec les caviardages qu'elle a proposés. »

C'est quand même un tantinet différent de ce que vous nous dites aujourd'hui.

● (1540)

Teresa Piruzza: Encore une fois, je ne peux pas parler des autres témoignages que vous avez recueillis. Cependant, je peux décrire le contexte et le processus ayant caractérisé notre participation. C'est comme cela que les choses se sont déroulées dans le cas des caviardages proposés, que nous avons examinés et auxquels nous avons consenti. Il s'est agi essentiellement d'un effort commun pour faire en sorte que nos renseignements de nature délicate demeurent confidentiels et soient donc caviardés.

Kelly Block: Je vais revenir au paragraphe de la lettre que vous avez envoyée où vous ne parlez pas d'un effort commun. Vous y dites en substance: « Soyons clairs: Stellantis n'a proposé aucun des caviardages appliqués à la version de l'entente FSI que le Comité a reçue d'ISDE. »

Ce passage vous donne-t-il l'impression qu'il s'est agi d'un processus conjoint agrémenté d'échanges sur ce qui serait caviardé et sur ce qui ne le serait pas?

Teresa Piruzza: Encore une fois, pour ce qui est du contexte de la demande et du processus, le gouvernement nous a fourni un exemplaire expurgé de l'entente. Nous avons examiné ces caviardages et convenu qu'ils protégeaient nos renseignements de façon appropriée.

Kelly Block: D'accord. Je vais passer à une autre question.

Les gens d'ISDE ont-ils jamais suggéré de transmettre l'entente non caviardée au Comité?

Teresa Piruzza: Cela nous ramène à la toile de fond sur laquelle s'inscrit notre action et celle d'ISDE — cet objectif commun — pour assurer la confidentialité de nos renseignements commerciaux.

Kelly Block: ISDE n'a jamais dit: « Ce sont des parlementaires. Ils ont le droit de voir ces ententes non caviardées. Pouvons-nous les présenter au Comité? Seriez-vous d'accord pour que nous les présentions au Comité sans les caviarder? »

Teresa Piruzza: Notre objectif, comme Stellantis l'a toujours soutenu, est que l'examen de toute entente doit se faire dans le respect de la confidentialité. La protection des renseignements qui s'y trouvent est essentielle.

Kelly Block: J'essaie simplement d'obtenir une réponse à la question que je vous ai posée. Est-ce qu'ISDE a déjà laissé entendre que les parlementaires devraient recevoir ces contrats non caviardés dans les circonstances que vous venez de décrire?

Teresa Piruzza: Nous respectons le comité OGGO et son privilège en matière d'examen de l'entente. C'est pourquoi nous vous avons soumis des exemplaires non caviardés, et je constate que vous les avez maintenant reçus.

Kelly Block: Passons à une autre question: êtes-vous d'accord avec le témoignage des représentants d'ISDE?

Teresa Piruzza: Je ne peux parler que de mon témoignage et du processus auquel j'ai pris part.

Kelly Block: D'accord. Ensuite, je suppose que vous allez me répondre non à la question que je vous pose de savoir si ISDE vous avait jamais suggéré de communiquer les contrats aux parlementaires sans aucun caviardage.

Les représentants du ministère nous ont dit qu'ils avaient eu des échanges avec Stellantis au sujet des passages caviardés. Est-ce exact?

Teresa Piruzza: Ils nous ont fourni une copie des passages caviardés. Nous avons répondu que nous trouvions leurs choix appropriés, puis nous avons eu d'autres discussions à ce sujet.

Kelly Block: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Gasparro, mais je tiens d'abord à m'excuser. Nous avons parmi nous, comme ce fut le cas récemment, nos conseillers juridiques, Me Bédard et Me Gauthier. Nous allons procéder de façon informelle. Si vous avez des questions précises pour eux, n'hésitez pas à les poser directement. Vous n'aurez pas à passer par le président ou quoi que ce soit. Consultez-les si vous le jugez utile.

Monsieur Gasparro, c'est à vous pour six minutes.

Merci d'avoir attendu.

Vince Gasparro (Eglinton—Lawrence, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci de votre présence, madame Piruzza. Mes questions ne vous concerneront pas directement, mais plutôt votre entreprise et elles vont toucher aux valeurs. J'ai un petit préambule.

En pleine crise financière mondiale, le gouvernement du Canada a prêté plus de 6 milliards de dollars à Chrysler. Les contribuables ont perdu plus de 1,8 milliard de dollars quand la valeur nette des actions de Chrysler est tombée à zéro. Onze mille emplois ont été perdus. Des usines ont été fermées.

Aujourd'hui, nous savons que le gouvernement du Canada a prêté 222 millions de dollars à Stellantis. Pas plus tard qu'hier, votre chef de la direction était à Washington au côté du président pour annoncer qu'il investissait 13 milliards de dollars aux États-Unis, gaspillant du même coup l'argent des contribuables canadiens.

La compagnie Stellantis a-t-elle un problème de valeurs en ce sens qu'elle dit une chose pour obtenir les capitaux dont elle a besoin et qu'elle change ensuite son message à sa convenance?

• (1545)

Teresa Piruzza: Je vous remercie de la question.

Cela fait plus de 100 ans maintenant que Stellantis est présente au Canada, et la société maintient son engagement envers le Canada. En ce qui concerne les investissements au Canada, nous avons investi des milliards de dollars au cours des dernières années. Nous sommes en phase d'augmentation de la production à notre

usine d'assemblage de Windsor, où nous avons ajouté un troisième quart de travail et 1 500 emplois. Nous avons aussi amélioré notre capacité au centre de recherche et de développement de Windsor, où nous avons ajouté plus de 600 emplois professionnels, et nous avons aussi d'autres investissements ailleurs.

J'estime que notre engagement au Canada est assez clair au vu des milliards de dollars que nous avons investi ces dernières années et des progrès que nous avons accomplis.

Vince Gasparro: Cela semble bien, et nous apprécions les investissements directs étrangers au Canada, mais j'y reviendrai. Votre PDG était à la Maison-Blanche hier pour célébrer, par exemple, le démantèlement de la loi sur l'économie de carburant. À la lecture de vos documents corporatifs, je conclus que la viabilité de vos produits est une priorité absolue. Comment pourrait-on corriger cette impression?

Encore une fois, je reviens à la question des valeurs.

Teresa Piruzza: Merci.

Je ne peux parler ni de la politique ni des politiques américaines, mais je peux vous parler de notre engagement au Canada en lien avec nos investissements, comme je viens de le dire, ainsi que des progrès que nous accomplissons et des emplois que nous créons au Canada qui sont autant de preuves de notre engagement envers ce pays.

Vince Gasparro: Quand la décision a-t-elle été prise de déplacer la production du Jeep Compass? A-t-elle été prise avant que Stellantis ait accepté les incitatifs gouvernementaux ou après?

Teresa Piruzza: Si vous faites référence à l'entente du Fonds stratégique pour l'innovation, le FSI, elle remonte, je crois, à 2022. Elle couvre nos investissements à Windsor, au Centre de recherche et développement de l'automobile et à Brampton.

À la fin d'octobre, comme vous le savez peut-être, Jeff Hines a fait une présentation au Comité permanent de l'industrie et de la technologie sur certaines décisions opérationnelles et stratégiques du moment. La décision concernant Brampton a été intégrée à un plan de répartition des véhicules pour l'Amérique du Nord, qui est toujours valable.

Vince Gasparro: Vous avez mentionné l'ajout d'un troisième quart de travail à l'usine d'assemblage de Windsor, ce qui créera 1 500 nouveaux emplois. Pourtant, 3 000 emplois sont perdus à Brampton et il reste une perte nette de 1 500 emplois. Comment Stellantis justifie-t-elle cette réduction globale?

Teresa Piruzza: Brampton est en pause opérationnelle. L'usine n'a pas fermé. Ces employés demeurent des employés de Stellantis.

Vince Gasparro: Merci.

• (1550)

Le président: Merci, monsieur Gasparro.

Nous allons passer à Mme Gaudreau, s'il vous plaît, pour six minutes.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est toute une saga. Ça fait beaucoup de zéro pour les gens qui nous regardent, car nous avons fait confiance à une entreprise prospère qui a un grand monopole et qui s'est fait aider à cette échelle, contrairement à d'autres industries qui, comme l'industrie forestière, ont reçu des poussières.

Aujourd'hui, nous sommes en train de nous demander comment il se fait que ça ait pris autant de temps. Nous nous demandons si c'est pour des raisons technologiques ou autres. Nous ne savons pas ce qui s'est passé. La réponse se trouve sans doute dans ce qui a été caviardé. J'ai le document sous les yeux. Nous aurions pu régler la question d'entrée de jeu.

On pourrait faire un procès d'intention sur l'objectif de ne pas soumettre privément les informations. On va nous dire que c'est pour la protection de la concurrence. C'est une chose.

Or, la chose la plus importante est de comprendre comment Stellantis, une multinationale, peut prendre des décisions à l'encontre du respect de son contrat, des décisions qui entraînent des pertes d'emploi et qui touchent des prêts non remboursables d'une énorme valeur aux yeux des citoyens.

Comment Stellantis peut-elle expliquer ce qui est en train de se passer en ce moment?

[Traduction]

Teresa Piruzza: Nous apprécions le soutien gouvernemental à l'industrie et la collaboration de tous les ordres de gouvernement.

Nous respectons nos ententes. Nous avons investi à Windsor. Nous avons investi dans le Centre de recherche et développement de l'automobile. Nous continuerons de travailler avec le gouvernement afin de trouver une solution convenable pour Brampton égale-ment.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Ai-je bien compris que, par exemple, si certaines modalités de l'entente ne sont pas respectées, vous allez corriger le tir? Lorsqu'il y a un non-respect des modalités et des engagements, on apporte des corrections. C'est ce que vous nous dites ici, devant le public, n'est-ce pas?

[Traduction]

Teresa Piruzza: Comme je l'ai dit, nous collaborons activement avec le gouvernement à trouver une solution pour Brampton. Nous allons respecter notre entente.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Avez-vous établi des étapes ou un processus de communication pour tenir informés non seulement le gouvernement, mais aussi les parlementaires de ce comité?

[Traduction]

Teresa Piruzza: Nous avons des conversations avec le gouvernement et, à ce stade-ci, l'information communiquée est confidentielle. Ces conversations vont se poursuivre. Nous souhaitons tous trouver une solution pour Brampton, et c'est ce vers quoi nous allons continuer de travailler.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Étant donné qu'il me reste encore un peu de temps, j'aimerais vous poser une dernière question.

J'ai arrêté le chronomètre, monsieur le président, parce que j'ai l'impression que c'est difficile de se concentrer. J'ai six minutes, on

doit faire un préambule et il y a un délai d'interprétation. Donc, je remercie tout le monde d'être compréhensif. Je redémarré mon chronomètre.

Qui, au ministère, vous a contacté, et qu'est-ce que cette personne vous a dit lorsqu'elle vous a parlé de la motion en question sur la production de documents?

● (1555)

[Traduction]

Teresa Piruzza: Je ne me souviens pas exactement qui, mais c'était quelqu'un de l'unité du FSI d'ISDE.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Non. Ça ne fonctionne pas. Je n'ai rien compris.

Pouvez-vous répéter, s'il vous plaît?

[Traduction]

Teresa Piruzza: Je n'ai pas ce courriel, alors je ne sais pas exactement, mais c'était l'ISDE, l'unité du FSI.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: J'aimerais que vous puissiez... Je suis désolée, je n'entends pas.

[Traduction]

Teresa Piruzza: Je suis désolée. Cela s'arrête et ça reprend sans cesse.

Le président: Nous avons mis votre temps de parole sur pause. Nous allons vous accorder une minute de plus, mais, du côté des TI, je la surveille. Cela s'allume et s'éteint tout seul. Vous pourriez l'éteindre et nous essaierons à nouveau.

Je vais suspendre la séance pendant deux secondes.

● (1555)

(Pause)

● (1555)

Le président: Nous sommes de retour.

Il vous reste une minute, madame Gaudreau.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Tout simplement, j'aimerais qu'on puisse avoir accès aux courriels de la personne du ministère qui vous a contactés au sujet de la motion.

[Traduction]

Teresa Piruzza: Il faudrait que je vérifie.

Le président: Pourriez-vous fournir cette information au Comité?

Teresa Piruzza: Je vais le faire, oui.

Le président: C'est merveilleux.

Nous passons maintenant à M. Seebach, pour cinq minutes.

Kyle Seebach (Dufferin—Caledon, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Considérez-vous que toute l'entente du FSI, à laquelle le Comité a eu accès, contient des renseignements commercialement sensibles et doit donc demeurer confidentielle?

Teresa Piruzza: Voulez-vous parler de l'ensemble de l'accord?

Kyle Seeback: Oui, je parle de l'accord dans son ensemble.

Teresa Piruzza: De notre point de vue, tout élément qui porte sur nos plans d'investissement, nos plans de produits ou d'autres renseignements sensibles pour l'entreprise doit demeurer confidentiel.

Kyle Seeback: Le contrat en entier n'est pas confidentiel.

Teresa Piruzza: Je ne dirais pas que c'est l'ensemble du contrat.

Kyle Seeback: D'accord.

Plus tôt dans votre témoignage, vous avez dit que le gouvernement, Industrie Canada, avait caviardé certains documents pour protéger des renseignements commercialement sensibles, et vous avez convenu que ces caviardages protégeaient les renseignements commercialement sensibles de Stellantis. Est-ce une affirmation juste?

Teresa Piruzza: Je dirais qu'elles étaient appropriées.

Kyle Seeback: Par défaut, cela signifie que le reste du contrat n'est pas commercialement sensible et que, par conséquent, nous pourrions en faire usage pour interroger le gouvernement sur la bonne foi de ce contrat.

• (1600)

Teresa Piruzza: Si j'ai bien compris, c'est l'étude que vous menez actuellement au sujet de cet accord...

Kyle Seeback: Oui, mais dans votre propre lettre de Stellantis, vous affirmez nous donner accès à ce document, mais qu'il ne peut faire l'objet de discussions. Il doit être étudié à huis clos, et c'est la condition. Je ne peux, en ce moment, me reporter à un article de ce document, même si vous venez de dire que la plupart des renseignements ne sont pas sensibles sur le plan commercial.

Il me semble que le contrat qui nous a été remis lors de la dernière réunion, dont les passages sensibles sur le plan commercial ont été caviardés, et dont vous admettez maintenant qu'il protège adéquatement les aspects sensibles de votre entreprise, devrait être à la disposition des députés pour qu'ils puissent demander des comptes au gouvernement, puisqu'on en a retiré les informations sensibles.

Teresa Piruzza: Les caviardages visaient l'information commercialement sensible, comme il est indiqué, et c'est juste de le dire. Pour ce qui est du reste de l'accord, je crois comprendre que...

Kyle Seeback: Par défaut, le reste n'est pas commercialement sensible.

Teresa Piruzza: Il ne l'est pas, pas comme le serait la communication de tout renseignement sur Stellantis.

Kyle Seeback: Merci. C'est très utile.

Vous savez sans doute que l'autre entente du FSI conclue par Stellantis et l'accord de contribution spécial conclu par Stellantis ont été révélées grâce à une demande d'accès à l'information, et qu'elles sont hébergées sur le site Web de la CBC. Le document, caviardé de façon à occulter les renseignements commercialement sensibles, est accessible au public. Y a-t-il une différence entre celui-là, qui est accessible au public, et celui-ci?

Teresa Piruzza: Je ne peux pas me prononcer sur l'entente de contribution spéciale et sur l'entente du FSI. L'entente de contribution spéciale a été conclue avec NextStar, une entité distincte de Stellantis, au départ.

Quant à ce qui a été rendu public par la CBC, encore une fois, je n'ai aucunement participé à ce processus, alors je ne suis pas cer-

taine que c'était dans le cadre d'une demande d'accès à l'information...

Kyle Seeback: Oui.

Teresa Piruzza: ... car on y caviarde parfois plus d'informations que pour les documents destinés au Parlement. Je ne peux rien dire de plus.

Kyle Seeback: Soit, il pourrait y avoir plus de passages caviardés, mais ces documents sont maintenant du domaine public. On peut les télécharger depuis le site Web de la CBC. Je les ai téléchargés et je les ai lus avec les passages caviardés. Il me semble que, puisque nous avons une version de ce contrat qui a été caviardée pour protéger les renseignements commercialement sensibles, le reste du contrat devrait être mis à la disposition des députés afin qu'ils puissent demander des comptes au gouvernement. Êtes-vous d'accord ou non avec cela?

Teresa Piruzza: À mon avis, cette question devrait être posée à Industrie Canada.

Kyle Seeback: Ou est-ce que ce ne serait pas une question à poser au Comité?

Teresa Piruzza: Cette question devrait être posée au Comité par l'entremise d'Industrie Canada.

Kyle Seeback: Merci beaucoup.

À la période des questions et à la Chambre des communes, la ministre de l'Industrie en question a affirmé que vous étiez en rupture de contrat et qu'elle allait vous poursuivre.

Considérez-vous que Stellantis est en rupture de contrat?

Teresa Piruzza: Je n'ai pas entendu cela.

Non, nous ne sommes pas d'accord pour dire que nous sommes en rupture de contrat.

Kyle Seeback: Bien sûr.

Elle dit qu'elle va vous poursuivre, mais elle ne l'a pas encore fait, c'est bien cela?

Teresa Piruzza: Encore une fois, je n'ai entendu aucune de ses déclarations d'aujourd'hui, alors je ne peux pas faire de commentaire à ce sujet.

Kyle Seeback: Vous n'êtes pas au courant si le gouvernement a intenté des poursuites contre Stellantis.

Teresa Piruzza: Encore une fois, je suis ici en comité. Je n'ai rien entendu.

Kyle Seeback: Si ce n'est pas arrivé au cours des deux dernières minutes, cela n'est pas arrivé.

Pauline Rochefort (Nipissing—Timiskaming, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Merci.

Je suis désolé. Je voulais simplement remercier M. Seeback. Nous allons passer à Mme Sudds après le rappel au Règlement.

Allez-y, je vous prie.

Pauline Rochefort: J'aimerais juste vérifier auprès de M. Seeback s'il dispose d'une copie du contrat ou non.

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Nous allons maintenant passer à Mme Sudds, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

Pauline Rochefort: Avons-nous le droit d'en avoir une copie ou non?

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Allez-y, madame Sudds.

Pauline Rochefort: C'est une question pertinente.

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement, mais il en a une copie. J'ai expliqué cela au tout début de la réunion.

Pauline Rochefort: J'ai dû manquer cela.

Le président: Pas de souci. Oui, il en a une.

Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): À ce sujet, monsieur le président, au début de la réunion, vous avez dit que seuls les membres permanents du Comité...

Le président: Je n'ai pas dit cela.

Je suis désolé. Nous reviendrons à vous, madame Sudds, dans un instant.

J'ai expliqué que, conformément à la motion, certaines personnes désignées en auraient une copie. Si une personne dispose d'une copie aujourd'hui, elle pourra conserver cette copie. Une personne qui n'a pas de copie aujourd'hui — Mme Jansen, par exemple — n'en aura jamais. Si jamais nous revenons à cette étude, quiconque en a un exemplaire aujourd'hui continuera d'en disposer, c'est ce que la motion prévoit.

Un député: [*Inaudible*]

Le président: Oui. Je l'ai expliqué.

Nous allons poursuivre avec Mme Sudds, pour cinq minutes.

Allez-y.

L'hon. Jenna Sudds (Kanata, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. De toute évidence, il y a beaucoup de questions à approfondir.

J'aimerais savoir quand le ministère vous a contacté pour la première fois au sujet du caviardage proposé des contrats. Avez-vous accepté d'appliquer les mêmes caviardages que ceux qui avaient été effectués aux contrats soumis au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes l'an dernier?

• (1605)

Teresa Piruzza: Je ne me souviens pas des caviardages soumis au comité de l'environnement, mais je dirais que si... Les mêmes restrictions quant à l'information s'appliquent chaque fois qu'une demande est faite pour ces accords. La même approche doit être appliquée chaque fois.

L'hon. Jenna Sudds: Dans les documents de l'an dernier qui ont été envoyés au comité de l'environnement, Stellantis a proposé des caviardages.

Teresa Piruzza: Je ne m'en souviens pas vraiment.

L'hon. Jenna Sudds: D'accord. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, nous pourrions peut-être vous demander de faire un suivi auprès du Comité par la suite. Merci.

Passons à autre chose, compte tenu de tout ce que nous avons entendu — des centaines de millions de dollars en soutien public, des fermetures d'usines, des pertes d'emplois et maintenant un différend

sur les obligations contractuelles — pourquoi les Canadiens et ce comité devraient-ils se fier à la version des faits de Stellantis plutôt qu'aux engagements écrits que Stellantis a pris avec le gouvernement du Canada?

Teresa Piruzza: Comme je l'ai indiqué dans ma réponse précédente, cet accord couvre notre usine d'assemblage de Windsor, qui a introduit de nouveaux produits et qui va implanter un troisième quart de travail, ainsi que notre centre de recherche et développement à Windsor, qui a ajouté plus de 600 postes et amélioré les capacités de recherche à Windsor. L'accord scelle aussi notre engagement à trouver une solution pour Brampton, en collaborant avec le gouvernement. C'est là notre intention.

L'hon. Jenna Sudds: D'après ce que nous avons compris autour de la table, le financement prévu dans l'entente du FSI est lié au niveau de production à l'usine. Puisque la production a cessé à Brampton, Stellantis croit-elle toujours être en droit de conserver les fonds publics qu'elle a déjà reçus?

Teresa Piruzza: Cette question suppose qu'on entre dans les détails de l'accord en ce qui a trait aux justificatifs et au traitement de la subvention. Je le mentionne parce que vous semblez dire que ce financement est lié aux crédits de production.

L'hon. Jenna Sudds: D'accord. Je suis certaine que nous aurons l'occasion d'examiner le contrat en temps et lieu.

Le président: Je vais vous accorder un peu plus de temps si vous voulez poursuivre, car je n'ai pas lu précisément le point dont vous parlez.

L'hon. Jenna Sudds: Pas de souci. Je vous remercie.

Je vais poursuivre. J'ai bien d'autres questions.

Pouvez-vous expliquer comment la fermeture de l'usine de Brampton cadre avec les engagements pris par Stellantis lorsqu'elle a accepté le financement fédéral?

Teresa Piruzza: Soyons clairs: Brampton n'a pas fermé ses portes. Brampton est en pause opérationnelle et nous continuons de chercher des solutions pour cette installation. Brampton n'a pas fermé ses portes.

L'hon. Jenna Sudds: C'est peut-être une question de perception, mais je vous remercie.

Vous avez dit plus tôt, en réponse à l'un de mes collègues, que Stellantis allait respecter ses obligations en vertu de l'entente. Nous ne voyons aucune preuve de cela. En fait, c'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. De quelle façon proposez-vous que Stellantis les respecte?

Teresa Piruzza: Encore une fois, cet accord couvre un certain nombre d'installations, y compris notre usine d'assemblage de Windsor, le Centre de recherche et développement de l'automobile et l'usine de Brampton. Nous respectons notre entente. Stellantis a investi des milliards de dollars au Canada au cours des dernières années dans ses installations. Nous mettons en place un troisième quart de travail, nous augmentons la production à Windsor et les capacités du Centre de recherche et développement de l'automobile. De plus, nous sommes déterminés à trouver une solution pour Brampton.

• (1610)

L'hon. Jenna Sudds: Merci.

Le président: Madame Gaudreau, vous avez la parole.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'essaie de penser comme un stratège d'affaires. Quand ça va moins bien, on fait souvent une fermeture temporaire ou permanente. Par exemple, on aurait pu fermer Windsor. Toutefois, on déménage aux États-Unis. Quelle en est la raison?

[Traduction]

Teresa Piruzza: Je suis désolée. Je ne comprends pas tout à fait. Il n'y a pas de déménagement. Vous avez parlé de Windsor et d'un déménagement aux États-Unis. Windsor continue à produire: nous sommes en train d'augmenter la production et d'ajouter un troisième quart de travail à Windsor, ce qui augmente l'emploi de 1 400 à 1 500 employés dans cette installation. Rien n'a changé de ce côté.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Au fond, il y a eu de l'argent pour le site de Brampton. Je me pose la question sur la viabilité de ce site.

[Traduction]

Teresa Piruzza: Comme je l'ai indiqué dans ma réponse la plus récente, Brampton est en pause opérationnelle et nous continuerons de proposer des projets et de collaborer avec le gouvernement pour trouver une solution. Encore une fois, c'est notre objectif commun. Nous partageons tous le même objectif.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Qu'en est-il des ententes avec les États-Unis? Où en êtes-vous dans votre stratégie?

[Traduction]

Teresa Piruzza: Comme je l'ai mentionné, je ne peux pas parler des politiques américaines, si c'était là le sens de votre question.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Est-ce possible de décrire les enjeux actuels? Sinon, nous ne serions pas ici, aujourd'hui, à parler d'emplois et d'argent donné par le gouvernement.

Quel est donc le portrait?

[Traduction]

Teresa Piruzza: Je comprends le rôle du Comité et l'étude que vous entreprenez relativement à cet accord particulier avec Stellantis. Comme je l'ai dit, cet accord couvre toutes nos installations. Nous avons investi au Canada, nous allons continuer d'investir au Canada et nous maintenons nos engagements envers le Canada.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Selon ce que j'ai compris de l'interprétation, vous avez investi au Canada.

Ma dernière question est celle-ci: allez-vous continuer d'investir au Canada?

[Traduction]

Teresa Piruzza: Oui, parce que, comme je l'ai dit, nous avons augmenté la production à Windsor, créé 1 500 emplois supplémentaires à Windsor, accru les capacités de notre centre de recherche et développement à Windsor et nous travaillons en partenariat avec les gouvernements et d'autres intervenants pour Brampton.

Le président: Merci.

Monsieur Patzer, vous avez la parole.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Le 3 novembre, CBC News titrait: « Le Canada prêt à amorcer un processus de résolution de différends pour les emplois de Stellantis délocalisés aux États-Unis. ». Dans cet article, la ministre Joly aurait dit: « aujourd'hui, avant la fermeture des bureaux, le gouvernement passera à la prochaine étape en vertu des contrats, afin de récupérer l'argent des contribuables canadiens » et « cela signifie que nous commencerons la période de 30 jours du processus officiel de résolution de différends afin de rétablir la production à l'installation de Brampton. Ceci marque le début du processus de résolution de différends. »

La période du 4 novembre au 3 décembre compte 30 jours civils. Avez-vous entamé un processus de résolution de différends avec le gouvernement fédéral?

Teresa Piruzza: Comme la ministre Joly l'a indiqué, elle songe à faire appliquer le processus de résolution de différends. Nous avons eu des discussions avec la ministre et le ministère au sujet de la mise en œuvre d'un plan pour Brampton.

● (1615)

Jeremy Patzer: D'accord.

Vous avez dit tout à l'heure que, selon vous, vous n'étiez pas en violation de contrat. Si la ministre affirme que vous l'êtes et que vous dites que ce n'est pas le cas, comment concilier les deux?

Teresa Piruzza: Encore une fois, je n'ai pas entendu ses interventions d'aujourd'hui. Je vais devoir vérifier ce qu'elle a dit exactement.

Pour répondre à votre question, non, nous ne croyons pas être en situation de violation de contrat. Nous respectons nos engagements.

Jeremy Patzer: À titre de précision, elle l'a dit hier pendant la période des questions et elle l'a répété aujourd'hui. Elle l'a dit publiquement à maintes reprises.

Une chose que j'ai trouvée fascinante la semaine dernière au Comité, lorsque nous avons reçu le sous-ministre, c'est qu'il a insinué que la ministre n'avait pas lu le contrat. Il a d'abord affirmé que tout le monde à la table avait lu le contrat, mais il s'est ensuite ravisé pour dire qu'il ne l'avait pas lu.

Je suis curieux de savoir combien de personnes ont lu le contrat non caviardé chez Stellantis, même s'il ne s'agit que d'un chiffre approximatif. Vous n'avez pas à me donner le chiffre exact. Y en aurait-il plus d'un ou deux? Combien de personnes sont susceptibles d'avoir examiné le contrat?

Teresa Piruzza: Voulez-vous dire le nombre de personnes au sein de notre entreprise?

Jeremy Patzer: Oui. Combien de personnes environ l'auraient consulté?

Teresa Piruzza: J'essaie de faire le compte. Il y aurait moi, une personne du service juridique, une autre des finances... Je dirais que cinq ou six personnes ont étudié l'ensemble de l'entente à l'interne. Il comporte différentes sections. Pour ce qui est de savoir qui a pris connaissance de l'accord dans son ensemble, peu de gens ont lu l'accord en entier.

Jeremy Patzer: Combien de personnes auraient eu accès ne serait-ce qu'à des éléments partiels du contrat?

Teresa Piruzza: Encore une fois, chez Stellantis, je ne dispose pas du nombre de personnes qui ont lu l'accord à l'interne. En ce qui a trait aux demandes de paiement ou à l'examen juridique, certains services ont dû se concentrer sur des sections précises de l'accord.

Jeremy Patzer: Est-il juste de dire qu'au moins une vingtaine de personnes, peut-être plus, ont eu accès à certaines parties du contrat à l'interne?

Teresa Piruzza: Peut-être.

Jeremy Patzer: D'accord. Intéressant.

Le gouvernement a-t-il exigé des garanties d'emploi de la part de Stellantis dans le cadre de cette entente?

Teresa Piruzza: Vous avez l'accord, et il y a divers engagements qui sont énoncés dans l'accord.

Jeremy Patzer: Mais on n'y trouve pas de garantie ferme, il mentionne simplement qu'il doit créer... Je vais choisir un chiffre au hasard. En vertu de ce contrat, un nombre x de milliers d'emplois doivent être créés. Y a-t-il un engagement ferme à cet égard en vertu du contrat, ou est-ce que cela demeure un peu flou?

Teresa Piruzza: Non. Il y a des engagements dans l'accord.

Jeremy Patzer: S'agit-il d'un contrat standard ou d'un contrat unique?

Teresa Piruzza: Je ne saurais dire. Je crois que les ententes du FSI sont assez courantes, mais c'est à Industrie Canada qu'il faut poser la question.

Le président: Merci.

Nous allons terminer avec Mme Rochefort, pour cinq minutes.

Pauline Rochefort: Merci beaucoup.

C'est un plaisir de vous rencontrer.

Combien d'argent au total a été versé pour appuyer l'usine de Brampton?

Teresa Piruzza: Désolée... Je n'ai pas ce chiffre.

Pauline Rochefort: D'accord.

Vous avez parlé d'une « pause opérationnelle ». Pouvez-vous définir ce qu'est une pause opérationnelle?

Teresa Piruzza: Une pause opérationnelle indique que nous continuons de considérer les activités de cette usine dans la détermination de la production future.

Pauline Rochefort: Combien de temps une pause opérationnelle peut-elle durer?

Teresa Piruzza: Que voulez-vous dire?

Pauline Rochefort: Une pause opérationnelle dure-t-elle habituellement un mois ou deux?

Teresa Piruzza: Cela varie selon les installations et le travail qui y est effectué.

• (1620)

Pauline Rochefort: De façon générale, si vous parlez des plans potentiellement envisagés, puisque vous êtes en pause opérationnelle, pouvez-vous nous donner une idée de ce que l'on doit prévoir?

Teresa Piruzza: Cela relève de notre production ou de notre planification et je dirais que ce sont des renseignements sensibles.

Pauline Rochefort: L'une de mes questions visait à savoir avec qui vous discutiez de ces plans. Je crois comprendre que c'était avec la ministre Joly et avec le personnel ministériel. Je tiens à souligner que, au Comité permanent du commerce international, la ministre Joly s'est prononcée et a affirmé qu'elle avait l'intention de traiter cette affaire dans le cadre du processus de résolution de différends. Cela a été clairement mentionné.

Au sein de votre entreprise, qui a le pouvoir de prendre les décisions qui concernent les prochaines étapes? S'agit-il de décisions canadiennes? S'agit-il de décisions européennes? Où les décisions sont-elles prises?

Teresa Piruzza: En ce qui concerne notre planification nord-américaine, en matière de planification adéquate et durable pour Brampton, la décision émanerait conjointement du président canadien et de notre PDG.

Pauline Rochefort: Quand la décision d'aller de l'avant avec ces projets est-elle prise et à partir de quel moment êtes-vous en violation de contrat? Y a-t-il des remises d'argent à cette étape?

Teresa Piruzza: Nous continuons de respecter les engagements que nous avons pris dans l'accord. Nous travaillons tous à l'atteinte d'un objectif commun, qui est de poursuivre la production à Brampton.

Pauline Rochefort: Avez-vous déjà eu à retourner des fonds lorsqu'un projet n'a pas été mis en œuvre? Y a-t-il eu un cas dans l'histoire de votre entreprise?

Teresa Piruzza: Nous respectons toujours nos ententes.

Pauline Rochefort: Pour en revenir à l'usine de Windsor, je crois que vous avez dit que vous embauchez 1 500 personnes et qu'à ce stade-ci, vous avez embauché 600 employés. Est-ce exact?

Teresa Piruzza: Non. Ces 1 500 employés sont destinés au troisième quart de travail à Windsor et les 600 autres travailleront dans une installation distincte.

Nous avons un centre de recherche et développement à Windsor qui s'appelle le Centre de recherche et développement de l'automobile. Ils ont, en plus des 1 500 personnes déjà mentionnées, embauché plus de 600 professionnels pour le centre de recherche et développement.

Pauline Rochefort: Il s'agit de nouvelles recrues récentes.

Teresa Piruzza: C'est exact.

Pauline Rochefort: À l'heure actuelle, où en êtes-vous avec les embauches pour le troisième quart de travail à Windsor?

Teresa Piruzza: Pour l'embauche, le processus a commencé en novembre. Je n'en ai pas un souvenir exact, mais le processus a commencé et on prévoit que ce troisième quart de travail sera à l'œuvre dès le début de 2026.

Pauline Rochefort: Merci.

Je n'ai plus de questions pour l'instant.

Le président: Vous avez une minute.

Pauline Rochefort: Je vais laisser la parole à mon collègue.

Iqra Khalid: Merci.

Madame Piruzza, je vous remercie d'être ici.

J'espère que vous pouvez comprendre pourquoi cela constitue un enjeu si important pour les collectivités qui perdent des milliers d'emplois en raison des répercussions sur eux de vos décisions d'entreprise. Elles ont un impact très réel sur la vie des gens dans nos collectivités.

Je suis désolé de m'exprimer en termes si généraux, mais lorsqu'il y a des désaccords entre le gouvernement du Canada et votre entreprise, sur quelle base prenez-vous vos décisions? Est-ce en fonction d'une certaine valeur monétaire? Sont-elles fondées sur les perspectives d'avenir? Sont-elles fondées sur des valeurs canadiennes? Qu'est-ce qui motive vos décisions lorsque des collectivités comme Brampton perdent des milliers d'emplois?

Teresa Piruzza: Je comprends tout à fait votre préoccupation — et celle de vos électeurs et des gens de toute la province.

Comme je l'ai dit, nous demeurons engagés envers le Canada et nous travaillons activement à trouver un plan pour cette installation.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Piruzza, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. Encore une fois, merci d'avoir supporté nos problèmes de TI. Je ne vous en tiendrai pas rigueur, mais merci. Vous pouvez maintenant partir.

Je vous donnerai la parole dans deux secondes. Je vais vous entendre dans un instant.

Nous vous laissons partir, madame Piruzza. Encore une fois, merci beaucoup.

Nous allons suspendre la séance dans un instant pour accueillir nos nouveaux témoins.

Allez-y, madame Block.

Kelly Block: Merci, monsieur le président.

Les divergences entre le témoignage du sous-ministre et celui de Mme Piruzza concernant l'auteur des caviardages me préoccupent. Je me demande s'il s'agit d'une question de privilège et si nous devrions envisager ou non que vous en fassiez rapport.

• (1625)

Le président: Chers collègues, je vais m'adresser à tout le monde. C'est dans le Livre vert. Il semble que oui, mais j'aimerais proposer que nous... Le ministre Lightbound n'est pas disponible mardi prochain, nous avons donc de la place. Pouvons-nous convenir de demander à ISDE de revenir pour donner sa version — je ne veux pas dire « de l'histoire » — et de répondre aux observations formulées aujourd'hui et à ce qui a été dit précédemment. Nous pourrions passer tout cela en revue à ce moment-là, au lieu d'entamer dès maintenant une procédure.

Iqra Khalid: Je comprends vos préoccupations et je vous dirai franchement que je suis du même avis. Je vous demanderai seulement un peu de latitude jusqu'à la fin de la réunion d'aujourd'hui pour que je comprenne bien ce qui se passe. Je me ferai un plaisir de collaborer avec mes collègues pour trouver une solution sans interrompre les autres travaux du Comité.

Le président: Oui, c'est très bien. Nous pourrions peut-être en discuter à la fin.

Le grand Livre vert indique clairement que... Si l'on se fie uniquement à ce qui a été dit la semaine dernière et à la lettre que nous avons reçue, alors il est très clair... Je n'entrerai pas dans les détails, mais cela semble être le cas. Cependant, pour être juste... Nous

avons déjà fait face à de telles situations dans le passé, et nous avons offert à ces témoins de venir discuter de cette question.

J'espère que cela vous convient, madame Block.

Je pense qu'il vaut mieux procéder ainsi, leur donner l'occasion de répondre, plutôt que de laisser planer le doute.

Iqra Khalid: Monsieur le président, j'espère que vous ne m'en voudrez pas si je vous demande de me dire à quel article du grand Livre vert vous faites référence.

Le président: On y lit: « Tenter délibérément d'induire en erreur la Chambre ou un comité (par une déclaration, un élément de preuve ou une pétition) ». C'est au chapitre 3, à la page 83.

Iqra Khalid: C'est au chapitre 3, à la page 83. Merci beaucoup.

Le président: Cette citation vient de la troisième édition. Je sais que nous venons de recevoir la quatrième édition il y a quelques jours.

Si vous voulez bien, je ne rendrai pas de décision maintenant. Je vais demander que nous en discutons un peu plus et que nous cherchions une autre solution au lieu de relier cela à la question de privilège.

Est-ce acceptable?

Des députés: D'accord.

Le président: Alors, nous allons vous dire au revoir. J'espère que votre informatique fonctionnera mieux pendant les fêtes de Noël.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance quelques instants pendant que nos nouveaux témoins s'installent.

• (1625)

(Pause)

• (1630)

Le président: Nous voici de retour. Je vous remercie tous pour votre patience.

Bienvenue aux représentants de Travaux publics et des Services gouvernementaux, SPAC, et de Services partagés, SPC. Je crois comprendre que chaque ministère fera une déclaration préliminaire de cinq minutes.

Chers collègues, si vous me permettez, les techniciens nous demandent de ne pas toucher le bouton du micro. J'en suis moi aussi coupable. Ils vont maintenant prendre le contrôle des micros.

Qui nous parle au nom de SPAC?

Monsieur Hammond, vous avez la parole pour cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

Michael Hammond (dirigeant principal des finances, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Merci, monsieur le président et membres du Comité.

Avant de commencer, j'aimerais souligner que nous sommes réunis aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinaabe.

Je suis accompagné aujourd'hui de M. Dominic Laporte, sous-ministre adjoint principal, Approvisionnement, de Mme Nathalie Bertrand, sous-ministre adjointe principale, Receveur général et pensions, de M. Mark Quinlan, sous-ministre adjoint principal, Services immobiliers et de M. Lorenzo Ieraci, sous-ministre adjoint, Politiques, planification et communications. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) et sur le Rapport sur les résultats ministériels de Services publics et Approvisionnement Canada.

Monsieur le président, le Canada fait face à un vaste éventail de nouveaux défis en pleine évolution. Le gouvernement fédéral s'efforce de réduire ses dépenses opérationnelles tout en investissant davantage pour renforcer l'économie du pays. Vu son vaste mandat qui soutient une grande partie des travaux du gouvernement, SPAC joue un rôle essentiel dans ces efforts.

Le Budget supplémentaire des dépenses, actuellement examiné par le Parlement, vise aussi plusieurs priorités du gouvernement. Je vais vous présenter brièvement les demandes qui concernent SPAC.

• (1635)

[Français]

Le poste le plus important contenu dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) du ministère est une allocation de 11 millions de dollars au Fonds pour les besoins émergents, géré par Services publics et Approvisionnement Canada, afin d'appuyer les programmes de publicité dans l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux. L'incertitude économique actuelle signifie que le gouvernement du Canada devra probablement faire preuve de plus de souplesse et de réactivité dans ses efforts de publicité.

Ce financement permettra au gouvernement de communiquer avec les Canadiens au sujet de la vaste gamme d'enjeux sociaux, économiques et géopolitiques qui touchent leur vie quotidienne. Le budget des dépenses demande également un rapport partiel d'une affectation bloquée de 2 millions de dollars établie au titre du crédit 1, pour couvrir les coûts d'un règlement à l'amiable découlant d'une plainte au Tribunal canadien du commerce extérieur en mai 2023.

Enfin, parmi les autres demandes contenues dans le budget des dépenses, il y a eu une proposition de transfert de 3 millions de dollars de SPAC au ministère des Services autochtones en ce qui concerne l'initiative nationale d'approvisionnement auprès des Autochtones. Ce financement profitera aux communautés et aux entreprises autochtones en leur donnant accès à de bons emplois et à un large éventail de possibilités d'approvisionnement. Ces fonds contribueront également à soutenir l'objectif du gouvernement d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des contrats fédéraux à des entreprises gérées et dirigées par les Autochtones.

[Traduction]

Passons maintenant au Rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025.

Dans son dernier rapport, SPAC indique qu'il vise 42 indicateurs de résultats ministériels et qu'il a atteint les objectifs de 27 d'entre eux. Il a atteint ces objectifs dans des domaines comme la satisfaction de la clientèle, la réalisation de projets immobiliers, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la conformité des 14 services linguistiques et le traitement des vérifications de sécurité des entrepreneurs et des sous-traitants.

Des initiatives sont en cours pour améliorer les résultats dans d'autres domaines, notamment les contrats attribués aux petites et aux moyennes entreprises, aux femmes et aux fournisseurs autochtones. Le Centre des services de paye s'efforce aussi de réduire le nombre d'employés qui risquent de trouver des erreurs dans leur chèque de paye.

Un certain nombre de facteurs devraient renforcer la capacité du Ministère à atteindre ses objectifs. Nous devons notamment améliorer la façon dont nous recueillons et utilisons les données. Nous devons aussi utiliser l'intelligence artificielle, l'IA, pour soutenir nos activités opérationnelles, comme les initiatives de modernisation de la paye et de l'approvisionnement.

En conclusion, monsieur le président, SPAC s'efforcera de suivre sa solide feuille de route de prestation de services et d'optimiser l'utilisation des fonds publics en aidant le gouvernement à réaliser son programme ambitieux.

Merci

Le président: Monsieur Davis, vous avez la parole.

Scott Davis (sous-ministre adjoint, dirigeant principal des finances, Services partagés Canada): Merci, monsieur le président, de me donner l'occasion de présenter la demande de Services partagés Canada dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Je suis accompagné de Mme Paule Labbé, sous-ministre adjointe de la Direction générale de la stratégie et de la mobilisation de SPC.

Avant de commencer, je tiens à reconnaître que nous sommes sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple Algonquin Anishinaabe.

Je vais tout d'abord situer notre travail. SPC est au cœur des efforts que déploie le gouvernement du Canada pour transformer et moderniser ses opérations. Notre mandat est clair: offrir des services numériques sûrs, fiables et efficaces qui permettent aux ministères et aux organismes fédéraux de fournir des services aux particuliers et aux entreprises.

[Français]

Services partagés Canada, ou SPC, est essentiel au fonctionnement du gouvernement. Nous sommes présents partout où le gouvernement du Canada exerce ses activités, couvrant environ 4 000 emplacements au Canada et à l'étranger. SPC a des équipes dédiées qui travaillent 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

SPC fait évoluer le gouvernement, des systèmes séparés et décentralisés vers des modèles unifiés à l'échelle de l'entreprise, favorisant ainsi un gouvernement numérique. Cette approche renforce à la fois la sécurité et la fiabilité, en assurant que les informations sensibles sont protégées et demeurent sous contrôle canadien.

En consolidant les systèmes clés dans les centres de données d'entreprise de SPC, nous avons réalisé d'importantes économies, amélioré significativement la disponibilité et la stabilité des services gouvernementaux, de même que renforcé la protection des données critiques du gouvernement.

L'approche de SPC a permis de réaliser des économies. Nos dépenses réelles ont diminué de 174 millions de dollars entre 2023-2024 et 2024-2025. Certaines de ces réductions sont liées à notre mission principale de consolider et de moderniser les services TI, soit des technologies de l'information, a permis ces gains d'efficacité. Par exemple, en tirant parti du pouvoir d'achat du gouvernement pour acheter et gérer des appareils mobiles en grande quantité, nous avons économisé 20 millions de dollars; des économies supplémentaires ont été réalisées grâce à la réduction de l'utilisation des services professionnels. Ces coûts ont diminué de 81 millions de dollars entre 2022-2023 et 2024-2025.

• (1640)

[Traduction]

Dans le budget supplémentaire des dépenses (B) de cette année, SPC demande une augmentation nette de 48,5 millions de dollars. Ces demandes sont relativement courantes et comprennent 45 millions de dollars pour fournir des services informatiques essentiels, notamment des logiciels, des appareils et des services technologiques pour les nouveaux employés, 8 millions de dollars pour soutenir le transfert continu des opérations infonuagiques de Statistique Canada à SPC, ainsi que 2 millions de dollars pour les avantages connexes. Les transferts vers d'autres ministères réduiront également les crédits de SPC de 7 millions de dollars. Enfin, les estimations prévoient un ajustement technique pour refléter les besoins accrus du ministère de la Défense nationale. Cela ne touchera pas le financement direct de SPC, puisque ces crédits sont attribués au ministère de la Défense nationale.

Bien que ces dépenses supplémentaires soient standard, le Budget de 2025 soutient le rôle de SPC dans la transformation numérique globale du gouvernement ainsi que dans la capacité d'adoption et d'expansion de l'intelligence artificielle dans la fonction publique.

SPC développe une plateforme d'IA souveraine, conçue au Canada. Cette plateforme sera déployée à l'échelle du gouvernement en partenariat avec des entreprises canadiennes de premier plan dans le domaine de l'IA ainsi qu'avec le Centre de la sécurité des télécommunications et le ministère de la Défense nationale. Nous menons un processus d'approvisionnement concurrentiel pour les outils de productivité en IA générative destinés aux employés du gouvernement auquel participent trois fournisseurs canadiens préqualifiés. Nous appliquons l'IA et l'automatisation robotique des processus dans les opérations internes de SPC afin d'accroître l'efficacité et la prestation de services aux ministères et aux organismes.

SPC fera également progresser les travaux visant à consolider la gestion des ordinateurs de bureau du gouvernement du Canada — similaire à notre gestion des téléphones intelligents —, ce qui améliorera la portabilité entre les ministères tout en réduisant les coûts et en renforçant la sécurité.

SPC trouve aussi de nouvelles économies à réaliser dans le cadre de ses activités.

Le président: Je suis désolé, monsieur Davis, mais je dois vous demander de conclure.

Scott Davis: Je n'ai plus que quelques brèves observations.

Dans le cadre de son examen exhaustif des dépenses, SPC réalisera des économies permanentes de 318,5 millions de dollars. Nous y parviendrons en normalisant les plateformes, en supprimant les licences peu utilisées ou redondantes, en regroupant les contrats pour

éliminer les dédoublements et obtenir de meilleurs prix, en trouvant des gains d'efficacité dans les processus opérationnels et en continuant à fermer les anciens centres de données.

En fin de compte, un gouvernement plus efficace et efficient améliore la prestation des programmes et des services aux Canadiens, et SPC est fier d'y contribuer.

[Français]

J'ai hâte de répondre à vos questions.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je viens de me rendre compte que nous avons tous ces mêmes problèmes de TI quand les représentants de Stellantis étaient avec nous. Nous aurions pu tout simplement céder la parole à Services partagés Canada.

Nous allons commencer par M. Seeback, pour six minutes.

Kyle Seeback: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais donner avis d'une motion.

Le président: Est-ce que vous en faites lecture aux fins du compte rendu?

Kyle Seeback: Oui, je vais lire la motion aux fins du compte rendu.

Je propose:

Que le ministère d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada soit ordonné de renvoyer au Comité la copie caviardée de l'entente du Fonds stratégique pour l'innovation n° 813-816251 ainsi que l'avenant n° 1 et l'avenant n° 2, sans aucune condition ni exigence de confidentialité, dans les 24 heures suivant la réception de la présente demande du Comité.

• (1645)

Pauline Rochefort: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Nous nous écartons de l'ordre du jour pour passer à un autre sujet. Ce n'est pas dans...

Le président: Il ne fait qu'en donner avis. Il ne la propose pas. Il a le droit de le faire.

Continuez, monsieur Seeback.

Pauline Rochefort: Même en le présentant à ce stade-ci, cela ne cadre pas avec l'ordre du jour qui a été approuvé.

Le président: Les députés peuvent donner un avis de motion. Il est en train de le lire...

Pauline Rochefort: Pourquoi lui permettez-vous de le lire?

Le président: Parce que je l'autorise. Les députés peuvent lire... Il ne fait qu'en donner avis. Il ne la propose pas, alors nous n'allons pas en débattre. Il ne fait qu'en donner avis.

Pauline Rochefort: Oui, mais on ne devrait même pas lui permettre de le lire à ce stade-ci. Nous avons...

Le président: Je l'autorise.

Continuez, monsieur Seeback.

Kyle Seeback: J'ai lu la motion.

Le président: C'est parfait.

Kyle Seeback: Merci.

Le président: Pourriez-vous nous la fournir par écrit?

Kyle Seeback: Je vais la fournir par écrit dans les deux langues officielles.

Je vais partager le reste de mon temps avec Mme Kelly Block.

Le président: D'accord.

Madame Block, vous avez cinq minutes.

Kelly Block: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui, même si je suis extrêmement déçu que ni le ministre Lightbound ni le sous-ministre ne comparaissent devant ce comité pour défendre le Budget supplémentaire des dépenses. Il est pratique courante qu'un ministre et un sous-ministre comparaissent devant les parlementaires pour défendre leurs prévisions budgétaires, alors je suis à la fois frustré et déçu, c'est le moins que l'on puisse dire.

En examinant le dernier rapport trimestriel de Postes Canada, nous constatons que ses fonds seront épuisés d'ici au 31 décembre 2025. C'est à la fin de cette année. Dans son rapport financier, la Société prévient qu'il lui faudra du financement à court terme.

Est-ce que Postes Canada demande plus de financement du gouvernement?

Michael Hammond: Je vous remercie pour cette question, monsieur le président.

En fait, je vais céder la parole à mon collègue, M. Ieraci, qui est responsable du dossier de Postes Canada à SPAC.

Kelly Block: Merci.

Lorenzo Ieraci (sous-ministre adjoint, Politiques, planification et communications, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Je vous remercie pour cette question.

En effet, au troisième trimestre, Postes Canada a enregistré une perte assez importante qui faisait suite à sa perte du deuxième trimestre.

Le gouvernement du Canada a accordé un prêt remboursable d'un milliard de dollars à Postes Canada pour cette année. Selon les projections actuelles, la Société aura probablement besoin d'un soutien supplémentaire continu. Des discussions sont en cours entre Postes Canada et notre ministère, et avec d'autres, sur la façon dont la Société pourrait continuer à fonctionner dans le contexte actuel.

Il y a cependant une bonne nouvelle: le 21 novembre, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes a annoncé qu'il avait signé une entente de principe avec Postes Canada. Cela devrait contribuer à résoudre le conflit de travail dans lequel la Société et son syndicat sont engagés depuis deux ans.

Kelly Block: Merci beaucoup.

Vous avez indiqué que Postes Canada discute actuellement avec votre ministère de sa situation financière. Cela veut-il dire que le gouvernement a l'intention de lui accorder un autre prêt ou des fonds supplémentaires?

Lorenzo Ieraci: Merci pour cette question.

Ces conversations sont en cours, et ces problèmes font l'objet de discussions et d'examen. Il serait probablement prématuré de ma part de répondre directement à cette question.

Kelly Block: La Société indique qu'il lui faudra un financement à court terme d'ici à la fin de cette année, mais le Budget supplémentaire des dépenses (B) ne lui a rien réservé. Est-ce parce que SPC en discute encore avec Postes Canada? Par quel moyen fourniriez-vous des fonds supplémentaires à Postes Canada?

Lorenzo Ieraci: Je vous remercie pour cette question. Ma réponse comprend deux parties, si vous me permettez.

Les activités courantes de Postes Canada génèrent des recettes, bien sûr. À titre de société d'État, elle dispose d'autres mécanismes de financement pour maintenir ses activités. Comme l'indique la Loi sur la Société canadienne des postes, elle peut obtenir des fonds du gouvernement quand elle en a besoin.

Comme vous l'avez dit, il n'y a pas de financement pour Postes Canada dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). En théorie, la Société a deux moyens d'obtenir du financement, à part ceux que je viens de mentionner. Il s'agit du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses. Comme le Budget supplémentaire des dépenses (B) a été adopté, elle pourrait avoir accès à des fonds supplémentaires soit par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses, soit par le Budget principal des dépenses, si l'on décidait de lui accorder ces fonds.

• (1650)

Kelly Block: Merci.

Le président: Nous allons passer à Mme Khalid pour six minutes et ensuite à Mme Gaudreau pour six minutes.

Iqra Khalid: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être venus comparaître aujourd'hui. Je vais commencer par m'adresser à SPAC, si vous voulez bien.

Selon le Rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, SPAC a réussi à réduire le coût des services d'approvisionnement à 0,93 \$ par tranche de 100 \$ de la valeur du contrat, ce qui est nettement supérieur à sa cible de 1,75 \$. Quelles économies ou innovations opérationnelles ont contribué à cette réduction? D'autres ministères pourraient-ils en tirer des leçons?

Michael Hammond: Merci beaucoup pour cette question.

Je vais céder la parole à M. Dominic Laporte, sous-ministre adjoint de l'approvisionnement. Il pourra vous parler des gains d'efficacité réalisés par la Direction générale de l'approvisionnement.

Dominic Laporte (sous-ministre adjoint principal, Direction générale de l'approvisionnement, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Merci.

Nous sommes très satisfaits de ces résultats. Je dirais qu'ils sont principalement dus à la solution d'approvisionnement électronique. La majorité de nos contrats, soit 99 % d'entre eux, sont effectués avec cette solution. Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres directement dans cette solution d'approvisionnement en ligne.

Nos agents d'approvisionnement y participent beaucoup plus. Ce système nous permet de faire plus d'analyses de données. Nous récoltons vraiment les fruits des investissements effectués ces dernières années dans des solutions d'approvisionnement électroniques. Parallèlement, nous tirons encore parti du mécanisme d'approvisionnement habituel. Je pense que plus nos clients utilisent des mécanismes comme les offres permanentes et les accords d'approvisionnement, plus nous réalisons d'économies.

Iqra Khalid: Je vous remercie. Je trouve cela très instructif et intéressant.

Selon ce même rapport, 94 % des demandes d'approvisionnement ont été traitées conformément aux normes de niveau de service, ce qui dépasse considérablement l'objectif de 80 %. Pouvez-vous nous parler un peu des facteurs qui ont permis à SPAC d'accélérer sa prestation de services? Comment le Ministère continue-t-il d'améliorer l'efficacité de l'approvisionnement?

Dominic Laporte: C'est une bonne question. Je vous en remercie.

Au risque de me répéter, la solution d'approvisionnement en ligne a été cruciale. Je dirai aussi que nous collaborons avec nos clients pour instaurer une solution d'approvisionnement adaptée à des types d'exigences très divers. Cela accélère considérablement notre système d'approvisionnement.

Je dois dire aussi que nous investissons tous les jours dans la formation de nos agents d'approvisionnement. Je suis très satisfait du travail qu'accomplissent les 1 300 agents de SPAC. Nous apprenons beaucoup et nous réalisons des gains d'efficacité en investissant dans la technologie.

Iqra Khalid: Merci.

Comment cela s'inscrit-il dans notre politique d'achat de produits canadiens et de soutien aux entreprises canadiennes, puisque beaucoup d'entreprises canadiennes sont des PME? Quelles mesures SPAC prend-il pour garantir le respect de cette politique?

Dominic Laporte: Il est évident que nous voulons devenir notre meilleur client. Nous voulons que chaque dollar investi dans l'approvisionnement avantage les fournisseurs canadiens. Comme vous le savez, la politique d'achat de produits canadiens a été annoncée par le premier ministre le 5 septembre. Notre ministère y travaille en ce moment même. Nous voulons aussi placer l'utilisation de l'acier canadien, de l'aluminium canadien et du bois canadien en priorité.

Nous voulons accorder la priorité aux fournisseurs canadiens. Quand nous recevons des propositions, comment pouvons-nous veiller à ce que l'argent des contribuables revienne à des fournisseurs canadiens? Il en va de même pour le contenu canadien. Nous veillons à promouvoir le contenu canadien. Ce faisant, nous favoriserons également les chaînes d'approvisionnement des industries canadiennes, ce qui sera crucial pour nous adapter. Nous pourrions vraiment utiliser l'approvisionnement comme un levier essentiel du développement économique du pays pour faire face à la situation actuelle.

Iqra Khalid: Quelles mesures concrètes pouvons-nous prendre pour donner la priorité aux entreprises canadiennes dans le cadre du processus actuel d'approvisionnement de SPAC?

• (1655)

Dominic Laporte: Ce qui a été annoncé jusqu'à présent consiste essentiellement à s'assurer, par exemple, que quand nous aurons un

projet de construction, d'infrastructures ou un projet de la défense, l'acier nécessaire à ces projets sera fondu et coulé au Canada. C'est un exemple que je peux présenter ici publiquement.

Tous ces éléments sont essentiels. Il en est de même pour le bois utilisé dans le cadre de la nouvelle stratégie Maisons Canada. Nous devons veiller à ce que ce bois provienne du Canada. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Nous devons aussi veiller à ce que les contrats soient attribués à des fournisseurs canadiens. Nous travaillons très fort pour accomplir cela.

N'oublions pas que, pour bien des fournisseurs canadiens, ces contrats sont des sceaux d'approbation qui leur permettent de pénétrer d'autres marchés. Ces contrats du gouvernement fédéral leur servent d'outils de commercialisation dans d'autres marchés d'exportation. C'est un énorme avantage pour eux. J'espère qu'à l'avenir, nous serons en mesure de tirer parti de la gestion des préférences des fournisseurs pour récompenser nos bons fournisseurs, ceux qui respectent les délais et les budgets.

Iqra Khalid: Pensez-vous que l'ensemble de votre système d'approvisionnement en ligne a facilité la participation d'organismes moins complexes au processus et que cela nuira à d'autres gains d'efficacité si nous essayons de soutenir les PME?

Dominic Laporte: Je crois que nous investissons continuellement. Nous nous intéressons constamment à l'intelligence artificielle, l'IA. Pour être tout à fait franc, nous devons investir davantage dans notre solution d'approvisionnement électronique. Nous souhaitons aussi rendre l'approvisionnement plus accessible.

Je le répète, l'une des mesures annoncées dans le budget concerne l'harmonisation de la réglementation sur l'approvisionnement. À l'heure actuelle, nous avons 11 accords commerciaux qui sont tous intégrés au droit national. C'est très difficile. Nous ne disposons pas d'un ensemble unique de règlements. Nous voulons rationaliser et simplifier les obligations en matière d'approvisionnement afin que les fournisseurs qui répondent à nos demandes de propositions comprennent bien leurs obligations. Nous avons aussi élaboré des clauses contractuelles types pour simplifier ces obligations. Ces éléments sont intégrés à notre solution d'approvisionnement électronique.

Iqra Khalid: Merci beaucoup.

Le président: Madame Gaudreau, vous avez la parole.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici alors que Noël approche.

C'est moi qui ai déposé la motion relative à Postes Canada. Il y a eu une entente le 21 novembre. Est-ce que les personnes concernées ont vu le plan?

Lorenzo Ieraci: Je vous remercie de votre question.

Le syndicat a indiqué, le 21 novembre, que le syndicat et l'administration de Postes Canada étaient parvenus à des ententes de principe. Le site Web du syndicat indique que le syndicat et l'administration de Postes Canada doivent encore s'entendre sur les conditions qui permettront de mettre en place de nouvelles conventions collectives et que, par la suite, les membres du syndicat seront appelés à voter pour donner leur approbation...

Marie-Hélène Gaudreau: Ils ont vu le plan. Ils ont vu la réforme.

Lorenzo Ieraci: Parlez-vous des membres du syndicat?

Marie-Hélène Gaudreau: M. Ettinger avait 45 jours pour présenter un plan de réforme au gouvernement.

Lorenzo Ieraci: Excusez-moi. Je n'avais pas bien compris votre question.

Marie-Hélène Gaudreau: Dois-je tout recommencer?

Je siège à deux comités.

[Traduction]

Je crois que je suis en train de perdre beaucoup de minutes.

[Français]

Je pourrais parler en anglais, mais je préfère parler en français.

Je vous remercie beaucoup de votre compréhension. À l'approche de la pause hivernale, nous sommes tous fatigués.

Recommençons.

Il y a la réforme; il est question de 45 jours. Le 21 novembre, il y a eu une entente de principe. Les gens ont-ils vu l'entente, oui ou non?

Lorenzo Ieraci: Oui.

Marie-Hélène Gaudreau: Ils ont vu le plan de réforme.

Lorenzo Ieraci: Non. Excusez-moi, mais ce sont deux choses différentes.

Le plan de réforme, que Postes Canada devait présenter au gouvernement dans un délai de 45 jours, a été fourni par l'administration de Postes Canada au ministre Lightbound. Ce plan est présentement à l'étude par notre direction générale et par le ministre et son bureau.

Marie-Hélène Gaudreau: Quand est-ce que ce sera prêt?

Le 10 novembre, j'ai appris, dans les médias, que le plan avait été déposé. Pour nous, c'est extrêmement important de le recevoir pour l'analyser en même temps que vous.

Il y a 17 millions d'adresses, dont 4 millions logent des usagers bien inquiets de ce qui se passe. Noël approche et on a une entente de principe depuis le 21 novembre, mais j'ai l'impression qu'on ne voudrait surtout pas que les cadeaux soient livrés.

Qu'est-ce qui se passe?

Lorenzo Ieraci: J'aimerais apporter une petite nuance. L'entente de principe est une entente dans le cadre des négociations entre le syndicat et...

• (1700)

Marie-Hélène Gaudreau: ... et la réforme.

Lorenzo Ieraci: Non.

Marie-Hélène Gaudreau: Moi, je parle vraiment de la réforme.

Lorenzo Ieraci: Oui, il y a la réforme. Toutefois, d'un côté, il y a l'entente en vue de conclure une convention collective et de régler des enjeux syndicaux. De l'autre, il y a le plan de transformation que l'administration de Postes Canada a soumise au ministre à la suite des instructions que le ministre lui a données pour qu'elle mette en œuvre les recommandations du commissaire Kaplan, dont le rapport a été rendu au mois de mai.

Marie-Hélène Gaudreau: Pourquoi ne l'a-t-on pas encore?

Lorenzo Ieraci: Le plan de transformation proposé par Postes Canada doit être approuvé par le ministre. Il s'agit de l'approche de transformation choisie par Postes Canada, mais ça ne veut pas nécessairement dire que le ministre sera d'accord avec Postes Canada en tout point.

Marie-Hélène Gaudreau: Toutefois, il y a une urgence. À la base, il faut s'interroger sur la nature même de Poste Canada. On a entendu des témoins nous faire part de toutes leurs inquiétudes devant ça. De plus, on perd de l'argent chaque jour. Il faut donc se poser des questions.

Ce que je ne comprends pas, c'est que le plan de transformation a été déposé le 10 novembre dernier. Je l'ai appris dans les médias. J'espère que le Comité va le recevoir le 11 décembre. Toutefois, on arrive aux Fêtes et on n'a toujours pas de nouvelles. Comment ça se fait?

Lorenzo Ieraci: Comme vous l'avez mentionné, le PDG de Postes Canada va témoigner le 11 décembre. Il va probablement vous présenter son point de vue.

Encore une fois, le plan qui a été déposé détaille l'approche que Postes Canada veut adopter pour mettre en œuvre les recommandations du commissaire Kaplan.

Marie-Hélène Gaudreau: D'accord.

J'ai posé une question à la Chambre, cette semaine, à propos de Bâtir Maisons Canada. Je vais vous la poser.

L'approvisionnement de Bâtir Maisons Canada doit venir de fournisseurs canadiens. Or, chez nous, dans Laurentides—Labelle, une usine de bois d'œuvre vient de fermer. Les fermetures se multiplient de semaine en semaine. Où allez-vous chercher l'approvisionnement pour Bâtir Maisons Canada? Expliquez-moi ça.

Dominic Laporte: Je vais me permettre de répondre à la question.

La politique « Achetez canadien » doit s'appliquer non seulement aux marchés publics, mais aussi aux subventions du gouvernement fédéral. Les mêmes principes vont être établis par chacun des ministères afin de favoriser l'acier, le bois d'œuvre canadien, l'aluminium...

Marie-Hélène Gaudreau: Du bois d'œuvre, il n'y en aura plus. Les usines doivent fermer parce qu'elles ne sont pas soutenues. Nous avons demandé de compenser à hauteur de 50 % les droits compensateurs et de mettre en place un programme de subvention salariale. Nous avons eu droit à un silence. *Niet*, on n'aura rien du tout. Par contre, Stellantis a reçu des milliards de dollars. À un moment donné, on voit qu'on se moque de nous.

Dominic Laporte: Je ne peux pas me prononcer sur les subventions accordées. Par contre, je peux vous dire que si le gouvernement du Canada appuie, par ses achats, la demande de bois d'œuvre canadien, cela va faire une grande différence.

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Nous allons passer à Mme Jansen, pour cinq minutes.

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Merci beaucoup.

Je vais m'adresser à M. Laporte. J'ai une question au sujet de vos conclusions sur la fraude. Le rapport mentionne que SPAC a peut-être fait face à de la fraude, à de la collusion et à des actes répréhensibles en 2024-2025. Le libellé est un peu bizarre.

SPAC a-t-il découvert une fraude ou de la collusion l'an dernier? Répondez par oui ou non.

Dominic Laporte: [*Difficultés techniques*] sous-ministre adjointe de l'approvisionnement. L'une de mes collègues, Mme Catherine Poulin, est chargée d'enquêter à ce sujet. Mes connaissances sont limitées, mais nous avons découvert certains cas de fraude. Elle a témoigné devant le Comité au sujet de la surfacturation et du fait que, jusqu'à maintenant, nous avons réussi à récupérer plus de 5 millions de dollars pour cette surfacturation.

Tamara Jansen: Combien de cas ont été découverts?

Dominic Laporte: Malheureusement, je n'ai pas reçu cette information. Je ne suis pas au courant de ces enquêtes et du nombre de cas. Malheureusement, je ne peux pas...

Tamara Jansen: Est-ce que quelqu'un d'autre...?

Michael Hammond: Je suis désolé, monsieur le président. Nous n'avons aucuns détails à ce sujet. Mme Catherine Poulin, sous-ministre adjointe responsable de notre direction générale de la surveillance, pourrait vous fournir ces détails, mais je me ferai un plaisir de répondre quand même à la question, si vous le désirez.

Tamara Jansen: Vous avez dit que 5 millions de dollars ont été récupérés, mais nous ne savons pas combien d'argent a été pris.

Dominic Laporte: [*Difficultés techniques*] sous-traitants qui surfacturaient leurs services à certains ministères. Plusieurs mesures ont été prises à cet égard, mais je ne peux pas vous en dire plus.

Ne pensez pas que je refuse de répondre. Je ne suis pas au courant des détails de ces enquêtes. Cependant, nous sommes tout à fait disposés à vous fournir cette information et à faire un suivi.

Tamara Jansen: Oui, nous vous en serions reconnaissants.

Le rapport indique que les signalements de fraude à la ligne téléphonique de dénonciation ont augmenté 250 %. Je ne trouve pas les pourcentages très utiles, alors je voudrais savoir quel est le nombre réel de signalements reçus.

• (1705)

Dominic Laporte: Encore une fois, ce n'est pas moi qui reçois ces dénonciations. Nous nous ferons un plaisir de...

Michael Hammond: M. Ieraci pourrait peut-être...

Lorenzo Ieraci: Merci. J'attendais que mon micro s'allume.

Monsieur le président, nous vous remettons les chiffres réels au lieu de ces pourcentages.

Permettez-moi de revenir à la question précédente...

[*Français*]

Marie-Hélène Gaudreau: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Les interprètes font un excellent travail, mais c'est très difficile pour eux quand les témoins parlent extrêmement vite. Il faudrait donc ralentir le débit. On respire. On est en fin de journée. Le président est très généreux. Prenez votre temps.

[*Traduction*]

Le président: Pourriez-vous répéter? Vous parliez trop vite pour moi.

Des députés: Oh, oh!

Le président: Madame Gaudreau a raison, comme d'habitude. Merci. Nous allons parler un peu plus lentement.

Lorenzo Ieraci: Merci, monsieur le président.

Je m'excuse auprès des interprètes.

Pour revenir à la question précédente, si vous me le permettez, j'aimerais corriger le montant de 5 millions de dollars. Dans trois des cas signalés, SPAC a relevé une surfacturation totalisant 4,5 millions de dollars. De ce montant, 4,1 millions de dollars ont été récupérés, et les efforts se poursuivent pour récupérer le reste. Je crois que sept cas au total ont été confiés à la GRC, si je ne m'abuse.

Le rapport fait état d'une des choses dont nos collègues ont parlé, soit le fait que SPAC a augmenté sa capacité d'effectuer des analyses de données et d'accéder à plus d'information afin que nous, au Ministère, puissions détecter avec plus de précision et de rapidité les cas de fraude et les confier à la GRC.

J'espère que cela vous aide.

Tamara Jansen: J'ai des questions à ce sujet. De toute évidence, le rapport contient la liste des nouveaux outils dont vous disposez: les analyses, le centre antifraude, les contrôles de surfacturation et autres. Combien de factures suspectes vos analyses de fraude ont-elles signalées l'an dernier?

Lorenzo Ieraci: Malheureusement, je n'ai pas ce chiffre sous les yeux.

Nous pourrions vous l'envoyer, si vous le désirez.

Tamara Jansen: D'accord. J'aimerais savoir quelles sommes, en dollars, ont été bloquées ou récupérées grâce à ces outils.

Lorenzo Ieraci: Comme je l'ai dit, nous avons récupéré 4 ou 4,1 millions de dollars sur la surfacturation de 4,5 millions de dollars détectée.

Tamara Jansen: C'est un peu étrange que le rapport ne présente pas ces choses plus clairement. Il indique que cela a pu se produire, mais il n'y a pas vraiment de chiffres. Pour moi, ce serait beaucoup plus facile si un rapport ministériel comme celui-ci contenait un peu plus d'information.

Je crois comprendre que vous allez nous remettre les chiffres réels des cas de fraude. Nous promettons-vous de les inclure dans les futurs rapports ministériels sur les résultats?

Lorenzo Ieraci: C'est une double question, monsieur le président.

Oui, nous allons remettre au greffier une réponse écrite aux deux parties de cette question et nous allons déterminer les détails que nous pourrions fournir.

Il est évident que les rapports sur les résultats ministériels s'étendent sur une certaine période. Ils s'appliquent à l'exercice précédent, et il arrive souvent qu'au moment de leur publication, ces chiffres aient changé, qu'ils aient été mis à jour. C'est la difficulté de ce genre de rapport, mais nous vous promettons de...

Tamara Jansen: Nous voulons connaître le nombre de cas découverts, la somme impliquée et les mesures prises pour protéger les contribuables.

Lorenzo Ieraci: Très bien. C'est noté.

Tamara Jansen: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Gasparro pour cinq minutes.

Vince Gasparro: Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être venus.

SPAC a déterminé que la modernisation de l'approvisionnement était une priorité absolue pour 2024-2025. Pourriez-vous expliquer au Comité les améliorations les plus importantes qui ont été apportées cette année pour rationaliser l'approvisionnement et mieux servir les ministères?

Dominic Laporte: Je vous remercie pour cette question.

Nous avons apporté plusieurs améliorations. Nous vous avons déjà mentionné la solution d'approvisionnement électronique. Notre investissement continu dans cette solution porte largement ses fruits.

Nous avons beaucoup entendu parler des services professionnels, alors nous voulons collaborer avec nos clients pour passer des contrats fondés sur le temps à des contrats axés sur des solutions. C'est l'une de nos principales améliorations. Nous voulons aussi établir un plafond et travailler d'arrache-pied avec nos clients pour trouver une solution optimale afin de respecter leurs obligations en matière d'approvisionnement et de répondre à leurs besoins. C'est un exemple d'amélioration que nous apportons.

Je suis également très heureux de signaler le lancement du cadre de gestion du rendement des fournisseurs. C'est une immense initiative de modernisation. Nous allons tenir une fiche de pointage pour chaque fournisseur. Ils auront tous une cote indiquant dans quelle mesure ils respectent leurs délais et leur budget.

Nous allons tirer parti de cette grille de performance pour les appels d'offres futurs. Les bons fournisseurs, ceux qui donnent toujours des services de grande qualité à la Couronne, seront récompensés pour cela. Nous pourrions également prendre des mesures contre les fournisseurs dont les services sont déficients ou médiocres. Il s'agit d'une des nombreuses initiatives que nous menons pour moderniser l'approvisionnement.

• (1710)

Vince Gasparro: D'accord. C'est très bien.

Passons aux Services aux Autochtones. Dans le cas du plan de transfert de 3 millions de dollars à Services aux Autochtones Canada pour appuyer ses initiatives d'approvisionnement, pouvez-vous décrire les résultats escomptés, les premiers succès que vous avez constatés, les problèmes, etc.?

Lorenzo Ieraci: Je vous remercie pour cette question.

Le transfert à Services aux Autochtones Canada permet à Services publics et Approvisionnement Canada, SPAC, d'utiliser les

subventions et les contributions disponibles par l'intermédiaire de Services aux Autochtones Canada pour aider les organismes autochtones à participer au processus d'approvisionnement fédéral et à en tirer parti.

Dans le cadre de ce programme, je vais vous donner quelques exemples qui pourraient être utiles. Ainsi, nous avons fourni des fonds pour aider l'Ontario First Nations Economic Developers Association, qui a pu ajouter à son répertoire 280 entreprises autochtones et soutenir le travail de plus de 100 agents de développement économique des Premières Nations. Ces agents aident les entreprises autochtones à participer aux marchés publics fédéraux.

Nous travaillons aussi avec le Council for the Advancement of Native Development Officers, ou CANDO, pour l'aider à mener des initiatives, comme un programme de mentorat en approvisionnement, le lancement d'une websérie nationale et la création d'un centre de ressources virtuel. CANDO peut ainsi renseigner les entreprises sur les possibilités offertes par le gouvernement fédéral dans leurs communautés et dans leurs nations. Il collabore étroitement avec nos collègues de Soutien en approvisionnement Canada.

Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont nous tirons parti de ces fonds en les transférant à Services aux Autochtones Canada afin qu'ils les distribuent aux organismes et aux groupes communautaires autochtones. Ces organismes peuvent ainsi aider les entreprises autochtones à participer au processus d'approvisionnement fédéral.

Vince Gasparro: Pourriez-vous nous expliquer le lien entre cette initiative et l'Initiative sur les partenariats stratégiques? Comment ces deux initiatives contribuent-elles à accroître la participation économique des Autochtones, qui est étroitement liée à la réconciliation économique...?

Le président: Il vous reste 25 secondes.

Lorenzo Ieraci: Je ne connais pas aussi bien l'Initiative sur les partenariats stratégiques. Je peux seulement vous dire que SPAC transfère ce financement du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour aider les communautés, les groupes, les organismes et les entreprises autochtones à participer aux marchés publics fédéraux, car nos programmes fédéraux doivent se compléter les uns les autres.

Le président: Vous avez réussi à répondre en 23 secondes. Bravo.

Madame Gaudreau, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux parler du virage numérique parce qu'il y a une chose que je ne comprends pas. Pourquoi continue-t-on d'accorder autant de contrats, dont la valeur s'élève à des milliards de dollars, aux GAFAM, soit Google, Apple, Facebook — aujourd'hui Meta —, Amazon et Microsoft? On utilise leurs outils. On parle d'un virage numérique et d'une augmentation des contrats.

On est en train de financer ceux qui nous tuent, présentement. Ça, c'est puissant. On a aboli la taxe sur les services numériques et maintenant, on va donner de l'argent à ces géants du numérique. Je ne comprends plus rien.

Des modèles existent en Europe et dans les autres pays du G7. On ne me fera pas croire qu'on ne peut pas faire la même chose. La France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, je crois, mettent leurs culottes parce qu'ils prélèvent une taxe.

Répondez-moi quelque chose là-dessus.

• (1715)

Scott Davis: Je vous remercie de votre question.

Je vais fournir quelques-uns de nos chiffres.

Nous travaillons en partenariat avec Services publics et Approvisionnement Canada. Celui-ci fait beaucoup d'achats. En matière d'informatique, nous en faisons beaucoup aussi. L'année passée, nos achats ont totalisé environ 3,1 milliards de dollars; 65,9 % des contrats attribués, représentant une valeur de 1,12 milliard de dollars, ont été attribués à des petites et moyennes entreprises canadiennes; plus de 32,5 % des contrats attribués, représentant une valeur de 554 millions de dollars, ont été attribués à des petites et moyennes entreprises canadiennes qui ont des compagnies à...

Marie-Hélène Gaudreau: Je n'ai vraiment pas beaucoup de temps. J'aimerais bien avoir la ventilation de ces données. J'ose espérer que cela va me rassurer. Cela dit, ce n'est pas seulement d'argent qu'on parle, mais aussi d'emplois. Même TVA est à la veille de mourir.

La taxe a un impact. Là, on se lance sur les géants du numérique, qui sont déjà multimillionnaires et qui n'endossent même pas ce que... bref, je suis assez découragée.

Vous êtes pris dans des contrats qui ne nous avantagent pas, à moins que je me trompe.

Scott Davis: Étant donné que nous sommes un acheteur assez important, l'un des éléments sur lesquels nous nous concentrons beaucoup afin d'aider ces compagnies, c'est...

Marie-Hélène Gaudreau: Il faut trouver des solutions pour favoriser d'autres fournisseurs.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Gill, puis nous terminerons avec Mme Rochefort.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président. Ma question porte sur la prévision de dépenses que votre ministère a dépassée de près de deux tiers d'un milliard de dollars. Avec tout le respect que je vous dois, ces 667 millions de dollars supplémentaires que vous avez dépensés en un an ne signalent pas une simple erreur d'arrondissement.

Quels contrôles ont échoué, exactement, et qu'allez-vous faire pour y remédier?

Michael Hammond: Merci, monsieur le président.

Cette question s'adresse-t-elle à SPAC?

Harb Gill: Oui, monsieur.

Michael Hammond: Nous prévoyons les dépenses en fonction de notre budget principal. Comme vous le savez, nous avons un Budget supplémentaire des dépenses, dont il est question aujourd'hui, qui augmente en fait notre budget tout au long de l'année. Le dépassement des dépenses prévues est généralement lié à un poste qui a été approuvé au cours de l'année.

L'an dernier, des fonds supplémentaires ont été approuvés pour notre système de paye, ce qui a augmenté notre budget en cours d'exercice. Cela expliquerait pourquoi nous avons dépassé les dépenses prévues.

Harb Gill: Vous avez manqué environ un tiers des objectifs prévus, ce qui me semble indiquer un problème opérationnel plus profond. Quand les services manquent un aussi grand nombre d'objectifs de performance, il s'agit d'un problème structurel et non d'un événement isolé.

Qu'est-ce qui a changé au milieu de l'année, pour que vous n'ayez pas réussi à atteindre ces cibles?

Michael Hammond: Je vous remercie pour cette question. En fait, nous avons atteint 27 de nos 42 cibles. Nous avons dépassé... Nous nous occupons des domaines qui font face à des difficultés afin de les améliorer. Nous avons entamé des démarches pour apporter ces améliorations. Je vais céder la parole à mon collègue, M. Ieraci, qui a peut-être plus de détails sur les cibles que nous n'avons pas...

Lorenzo Ieraci: Merci.

Je tiens à diriger votre attention sur les notes en bas de page qui fournissent quelques explications. Certains des indicateurs doivent être mis à jour en fonction des changements récents. Dans d'autres cas, le Ministère poursuit ses démarches pour atteindre ses cibles, qui sont parfois manifestement ambitieuses.

Harb Gill: Ce n'est pas la réponse que je désirais. Quoi qu'il en soit, SPAC et SPC ont laissé échapper plus de 100 millions de dollars l'année dernière.

Quels projets ont été retardés? Quelles directions générales en sont responsables? Qui a dû rendre des comptes?

Scott Davis: Je peux commencer. Nous pouvons fournir cela par écrit au Comité. Il y a toute une série de projets détaillés. Chaque jour, nous menons entre 40 et 50 projets de plusieurs millions de dollars, donc c'est une série. Ils sont très divers, mais je pourrai sans aucun doute vous fournir cette information.

Harb Gill: Bien sûr.

SPAC demande 11 millions de dollars pour la publicité gouvernementale, et le reste, soit moins de la moitié, sera réparti entre les autres organismes gouvernementaux.

Pour quelle raison votre ministère obtient-il la part du lion? Cette somme est la part qui sera répartie entre environ cinq autres ministères. Il vous en faut plus qu'eux. Pourquoi?

• (1720)

Michael Hammond: Je vous remercie pour cette question. Il s'agit d'un financement lié au fonds alloué aux besoins émergents que le Bureau du Conseil privé, le BCP, a approuvé et qu'il a demandé à SPAC de distribuer. Cela donne au gouvernement la souplesse nécessaire pour réagir aux nouveaux problèmes qui surviennent pendant l'année et qui ne font pas partie du plan publicitaire initial. Il s'agit en fait d'un fonds réservé pour la publicité immédiate visant à rejoindre les Canadiens.

Je vais céder la parole à Mme Natalie Bertrand, si elle souhaite ajouter quelque chose à ce sujet.

Nathalie Bertrand (sous-ministre adjointe principale, Direction générale du receveur général et des pensions, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Je vous remercie pour cette question.

Comme mon collègue l'a souligné, il s'agit d'un sous-ensemble du fonds central qui est détenu et géré par le BCP. Nous ne recevons qu'une partie du fonds de publicité. Il sert à répondre à des besoins urgents ou imprévus qui se produisent en dehors du cycle annuel de planification géré par le BCP.

À titre d'exemple, cette année, le gouvernement a mené une campagne sur les prestations temporaires de l'assurance-emploi auprès d'Emploi et Développement social Canada pour aider les travailleurs touchés par les tarifs.

Harb Gill: Vous dépensez maintenant plus pour les fournisseurs que pour vos propres employés. Dans quelle mesure est-ce dû au fait que le gouvernement prévoit réduire le nombre de fonctionnaires, et dans quelle mesure est-ce dû au fait que votre ministère compte trop sur les entrepreneurs? Plus précisément, quelles compétences et fonctions avez-vous décidé de ne pas rebâtir à l'interne, et quel sera le coût à long terme de ce choix?

Michael Hammond: SPAC consacre beaucoup d'argent à la piasation de marchés. Nous lançons actuellement plusieurs grands projets d'immobilisations. Nous participons aux rénovations du Parlement. Ce travail est confié en sous-traitance à des entreprises de construction spécialisées dans ce genre de travail. Nous n'employons pas régulièrement des fonctionnaires qui sont des gens de métier.

Par conséquent, nous devons renforcer nos ressources pour ces projets particuliers. Voilà pourquoi les coûts de nos services professionnels sont très élevés.

Le président: Madame Rochefort, vous avez la parole.

Pauline Rochefort: Monsieur le président, je vais partager mon temps avec ma collègue, Mme Sudds.

Je n'ai qu'une question, qui sera brève. Elle porte sur les Services partagés, ou la prestation de SPC, dans les régions rurales. Nous savons que la prestation de ces services est problématique partout au pays.

Pouvez-vous expliquer comment vos investissements dans la migration infonuagique et les mises à niveau du réseau aideront à rendre les services numériques fédéraux plus fiables pour les Canadiens qui vivent hors des régions urbaines? Pourriez-vous également nous parler des problèmes de cybersécurité dans les régions rurales?

Scott Davis: Je vous remercie pour cette question. Je vais commencer par sa deuxième partie et revenir en arrière.

Les problèmes de cybersécurité hantent toutes les régions du pays. SPC, en collaboration avec le Comité directeur tripartite sur la sécurité de la TI, bloque chaque année 3,5 billions de cyberattaques. C'est un nombre colossal, et cela devrait effrayer les mauvais acteurs.

Quant à la prestation des services partagés dans les régions rurales, SPC a travaillé avec des satellites en orbite basse et avec certaines capacités satellitaires dans le Nord. Nous avons déployé — j'ai le chiffre ici quelque part — entre 300 et 500 satellites en orbite basse pour que le Nord puisse continuer à fonctionner.

Nous investissons encore dans les plaques tournantes. Nous en avons à Montréal, à Toronto et à Vancouver qui servent de points centraux pour fournir dans tout le pays les services dont les Canadiens ont besoin.

Pauline Rochefort: C'est très impressionnant. Je vous remercie pour cette réponse.

L'hon. Jenna Sudds: Je n'ai pas d'autres questions, mais j'aimerais déposer une motion.

Compte tenu de la discussion d'aujourd'hui et de l'intérêt manifesté pour le retour des fonctionnaires du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, ISDE, je propose que, en ce qui concerne les communications liées aux rédactions apportées au contrat commandé par le Comité le 20 octobre 2025, le Comité invite à nouveau les représentants du ministère de l'ISDE à comparaître devant le Comité le mardi 9 décembre 2025 pendant une heure.

Le président: Est-ce que vous en donnez avis?

L'hon. Jenna Sudds: J'aimerais la déposer, car il serait intéressant de les entendre le plus tôt possible et d'approfondir toutes ces questions.

• (1725)

Le président: Comme il ne s'agit pas d'une question dont nous sommes saisis, vous devriez en donner avis, mais je crois que les membres du Comité sont généralement d'accord pour procéder de cette façon. Sommes-nous d'accord?

Des députés: D'accord.

L'hon. Jenna Sudds: Merveilleux.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le président, heureusement que je comprends un peu l'anglais parce que je pense qu'il manque quelques mots en français. Il devrait être indiqué « avant de comparaître devant le comité le mardi 9 décembre ». Je veux juste être sûre que c'est bien écrit en français. J'ai lu la motion en anglais.

[Traduction]

Le président: Pourriez-vous répéter la motion, madame Sudds?

L'hon. Jenna Sudds: Oui.

[Français]

Voulez-vous que je la relise en français ou en anglais?

[Traduction]

Le président: Lisez-la dans la langue qui vous convient.

L'hon. Jenna Sudds: Je propose que, en ce qui concerne les communications liées aux rédactions apportées au contrat commandé par le Comité le 20 octobre 2025, le Comité invite à nouveau les représentants du ministère de l'ISDE à comparaître devant le Comité le mardi 9 décembre 2025 pendant une heure.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: C'est bien.

[Traduction]

Le président: Cela résout le problème que j'ai soulevé tout à l'heure. Nous devrions entendre leurs commentaires avant d'examiner la question relative aux privilèges. Je vous remercie d'avoir soulevé ce point. Si nous avons un consentement unanime, nous adopterons cette mesure.

(La motion est adoptée.)

Le président: Merveilleux. Il vous reste environ une minute, madame Sudds.

L'hon. Jenna Sudds: Merci.

Le président: Mesdames et messieurs de SPAC et de Services partagés Canada, merci d'être venus comparaître à nouveau. Je vais vous laisser partir.

Chers collègues, très rapidement, nous avons reçu une réponse de M. Guzman et du secrétaire d'État. M. Guzman va mieux. Ils proposent de venir à la fin janvier, mais je ne sais pas quel sera notre calendrier à notre retour. Je ne sais pas si nous nous réunirons encore les mardis et les jeudis. Si vous voulez bien, nous attendrons d'avoir reçu notre horaire, puis je laisserai au greffier le soin de prévoir leur comparution.

Deuxièmement, jeudi — vous allez tous aimer cela —, nous allons réduire la séance d'une demi-heure, si cela vous convient à tous. Certains problèmes ont surgi, et il semble que nous allons entendre les représentants de Postes Canada pendant 90 minutes et non pendant les deux heures prévues.

J'espère que vous êtes tous satisfaits...

Iqra Khalid: Cela m'aidera à préparer la fête de Noël, monsieur le président.

Le président: J'en étais sûr. Je ne voulais pas m'avancer trop, mais je tenais à ce que vous le sachiez.

Chers collègues, nous avons parlé de la possibilité d'inviter le Bureau de la sécurité des transports et l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, qui relèvent du comité OGGO, pour la deuxième moitié de la réunion de la semaine prochaine. Je vais laisser aux partis le soin d'en discuter hors ligne et de nous dire ce qu'ils souhaitent faire mardi prochain pendant la deuxième heure.

Merci beaucoup. C'était un plaisir de vous revoir, monsieur Iera-ci. J'apprécie tout.

Chers collègues, je vous souhaite une excellente fin de semaine.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>